

Compte-rendu de conseil d'école n° 1

Participants :

Représentants des parents d'élèves :	
Mme BETAILLOULOUX	Mme ANATOLE
Mme BLUTEAU	Mme DEGNIEAU
Mme CIVEL	Mme QUERUEL
Mme NIVAUD	Mme PICHON
Municipalité :	
Mme RICHER, adjointe au maire	M. HARDOUIN, adjoint au maire
Mme M. MARTIN, Maire	Mme / M.
DDEN	
Mme MASVEYRAUD	
Enseignants	
Mme NOBILE, CP A	Mme / M.
Mme FOULON, CP B	Mme / M.
Mme HAROUT, CE1	Mme / M.
Mme VAUZELLE, CE1-CE2	Mme / M.
Mme COGNAULT, CE2	Mme / M.
Mme PINEAU, CM1	Mme / M.
Mme DAVID, CM1-CM2	Mme / M.
M. MAIGNAN, CM2 et direction	Mme / M.
Equipe de circonscription	
Mme / M.	Mme / M.
Autres	
Mme DEL RIO, Club Loisirs et Culture	Agathe, Méloé, Nathaël, Oscar, Tim, Inaëlle, Pierre, Sarah, délégués élèves
Excusés	
Mme FROUIN, cantine	Mme TURCAT, AESH
Mme DELAFONT, IEN	Mme MILLIANCOURT, AESH
Mme VAILLANT, CM2	Mme ROCHER, CE2
Mme GOBIN, parent élu	Mme MOREAU, parent élu

L'ordre du jour :

Compte-rendu de la réunion du conseil d'élèves
Présentation de l'équipe enseignante, effectifs, répartition des classes
Présentation du Rased
Définition des modalités de compte-rendu
Bilan de l'élection des représentants de parents
Mise à jour et vote du règlement intérieur
Sécurité
Bilan financier
Travaux réalisés et à prévoir
Intervenants extérieurs
Projets divers (classes et école)
Accueil périscolaire, cantine
Questions diverses

Relevé des points essentiels et des conclusions de la réunion :

◦ Compte-rendu de la réunion du conseil d'élèves :

- Présentation du conseil d'élèves par les délégués les plus âgés (missions, fonctionnement...).

POINTS DISCUTES (quelques réponses sont apportées, en italique, d'autres figurent dans le compte-rendu) :

Mettre un deuxième miroir dans les toilettes des filles (hauteur à voir)

Peut-on enlever la bille coincée dans le sèche-mains (toilettes filles et garçons) ?

Peut-on réparer (changer?) les distributeurs de papier toilette dans chaque cabine ?

Remettre des craies dans la cour pour la récréation

Peut-on rouvrir la 2ème porte des toilettes des garçons ?

Peut-on avoir des filets aux paniers de basket ? *Non car ils ont été enlevés pour des raisons de sécurité.*

Peut-on refaire le marquage dans la cour ?

Est-il possible de faire une kermesse ?

Est-il possible de retrouver les interventions des TAP ?

Peut-on avoir un ballon en mousse recouvert de plastique ?

Peut-on renouveler les jeux et avoir un ballon de rugby ?

Rappeler qu'il est interdit de passer derrière les buissons.

Utiliser les poubelles.

Peut-on faire un jardin ?

Peut-on avoir d'autres balles ?

Peut-on nettoyer la cour (feuilles) nous-mêmes ? *Un balai et une pelle seront mis à disposition, ainsi qu'un composteur pour le jardin*

Refaire les toilettes

Rappeler les règles de propreté et respect du matériel, y compris dans les toilettes.

On aimerait avoir un vidéoprojecteur dans chaque classe.

On aimerait avoir des médiateurs, mettre en place des "messages clairs" pour tous dans la cour.

Peut-on avoir des raquettes et des balles de ping-pong ?

Peut-on avoir des ballons sauteurs ?

Rappel : ranger le matériel à la fin de chaque récréation.

Peut-on avoir d'autres cordes à sauter, des échasses et des élastiques ?

Peut-on avoir une corde pour bloquer l'accès à côté de la cabane ? *La corde avait été enlevée pour des raisons de sécurité.*

Peut-on agrandir le parcours de trottinette ?

Les CP ne respectent pas les règles des jeux. *Il n'y a pas que les CP !*

Peut-on avoir du papier pour s'essuyer la bouche ? *Ce geste pourrait être fait en sortant de la cantine, de même qu'il faudrait se laver les mains au moment de l'appel de cantine.*

Il manque des pinces à linge pour aller aux toilettes : *ce système de régulation fonctionne bien.*

Rappeler les règles à certains garçons qui vont dans les toilettes des filles.

Rappel : utiliser les pinces à linge.

Rappel des règles : ne pas lancer les cerceaux.

Respecter les tours de jeux.

Peut-on avoir plus de trottinettes ?

Peut-on avoir des jeux "balles de chevilles" ?

Cantine : peut-on avoir plus de dames pour servir à table ?

Les CP aimeraient manger à la même table et avoir plus de quantité à manger (avoir un 2ème tour).

Synthèse et éléments de réponses :

Le renouvellement des jeux de cour sera fait dans l'année. Prévoir, pour chaque classe, une liste de jeux, qui sera présentée au conseil des maîtres. Les enseignants achèteront les jeux

avec le budget USEP.

Rappel des règles (jeux, respect...) : les délégués le font dans chaque classe. Pour les CP (et les élèves qui ne se souviennent plus des règles de jeu), les "grands" feront un rappel concret (avec démonstration) lors d'un moment dédié, avant ou après une récréation.

Des projets auront bien lieu (kermesse, jardin...) et seront présentés au conseil d'école.

Les travaux seront demandés.

Cantine : Actuellement il y a 6 personnels dédiés aux élémentaires le midi

- 3 dans la cour en surveillance (dont 1 qui fait l'appel)

- 1 qui accompagne les enfants lors de la traversée

- 2 dans le réfectoire pour aider les enfants si besoin.

Pour les CP, il est vrai qu'il faut s'adapter à cette nouvelle configuration et au fait de ne plus avoir une personne à leur table constamment, cependant les enfants ne doivent pas hésiter à lever la main dès qu'ils rencontrent une difficulté dans la découpe de leurs aliments (notamment fruit et viande par exemple) ou lorsqu'ils ont une question. Le personnel vient à leur rencontre dès que c'est le cas.

Les enfants peuvent se placer où ils veulent le midi.

Il arrive, de manière ponctuelle et isolée, qu'il leur soit demandé de se séparer lorsqu'ils chahutent trop ou n'ont pas respecté une consigne. A vérifier auprès de Mme Frouin, insister sur le chuchotement le plus possible.

Il est servi une quantité nécessaire à leur besoin le midi.

Nous invitons les enfants à venir se resservir, plutôt que d'en mettre trop afin de les sensibiliser au gaspillage alimentaire.

De même nous incitons les enfants à prendre un élément (entrée, dessert ou fromage) en plus du plat principal afin de respecter l'équilibre alimentaire.

◦ Présentation de l'équipe enseignante, effectifs, répartition des classes :

L'équipe enseignante a été en partie renouvelée (5 nouveaux enseignants sur 10). Les enseignants sont ravis de travailler ensemble ! L'école compte, à ce jour 197 élèves, soit 160 familles, répartis comme suit : 21 CP A, 22 CP B, 22 CE1, 25 CE1-CE2 (9 + 16), 25 CE2, 28 CM1, 26 CM1-CM2 (8 + 18), 28 CM2. Il y a 3 élèves en situation de handicap, et 2 AESH.

◦ Présentation du Rased :

Bien que non rattachées à l'école, les enseignantes du RASED sont indispensables : elles interviennent auprès d'enfants présentant des difficultés persistantes. Leur aide est très appréciée. Ces interventions se font en accord avec les parents et l'enfant, la participation de tous étant nécessaire. Le Réseau d'Aides a des objectifs de prévention, d'adaptation, d'inclusion. Un regret est quand même formulé quant à l'absence d'un enseignant G (dominante psychomotricité).

◦ Définition des modalités de compte-rendu :

Le compte-rendu de chaque conseil d'école sera publié sur le site internet de l'école et affiché dans le panneau d'affichage. Les membres du conseil le recevront par mail. Les parents souhaitant une version papier sont invités à en faire la demande après chaque conseil à M. Maignan.

◦ Bilan de l'élection des représentants de parents :

Le taux de participation est de 49,69 %, ce qui est tout à fait honorable pour une école comme la nôtre, surtout avec une seule liste en présence. Les parents élus sont : Mmes Bétaillouloux, Moreau, Civel, Nivaud, Bluteau, Anatole, Degnieau, Queruel (titulaires) et Pichon et Gobin (suppléantes). Les résultats complets figurent sur le site internet de l'école.

◦ Mise à jour et vote du règlement intérieur :

Quelques modifications ont été apportées, pour une mise à jour et une conformité avec les dernières instructions officielles. Il est validé à l'unanimité du conseil d'école. Ce règlement sera publié sur le site de l'école, et transmis en version papier à chaque famille (un accusé de

réception sera demandé).

◦ Sécurité :

Bilan des exercices effectués depuis le début de l'année (évacuation et PPMS intrusion) et du DUERP (risques professionnels pour les enseignants). Tous les comptes-rendus ont été transmis à la Mairie et à l'Inspection. Des aménagements ont été demandés, des ajustements seront faits peu à peu, en fonction des usages, avec le recul des enseignants (fuite préférable au confinement en cas d'intrusion).

◦ Bilan financier :

Le budget 2019 arrive à échéance. Pour l'année 2020, il n'est pas demandé de changement au niveau du budget fournitures (9 000 €). Le budget transport prévisionnel fait état de 2 000 € de frais (environ) pour les déplacements à la piscine, une sortie pérenne à Maillé pour les CM2, et un certain nombre de sorties à prévoir au collège. En effet, il a été reconnu en conseil école collège que les élèves d'Athée sont lésés par rapport à leurs camarades d'Esvres, qui sont sur place. Ainsi, chaque année, il y a un cross CM2-collège, deux rencontres rallye maths, une visite complète du collège. Par ailleurs, il ne faut pas oublier les autres classes... Si on compte un bus pour deux classes, à raison d'une sortie annuelle, le coût moyen étant de 300 €, le budget total "transport" de 5 000 € semble un minimum.

Par ailleurs, une demande primordiale est faite au niveau de l'équipement numérique : là encore le conseil école-collège a montré les lacunes des élèves venant de l'école d'Athée. Il y a certes une classe mobile, mais elle ne compte que 11 postes. Il serait souhaitable d'en avoir 4 de plus, ce qui permettrait de travailler en classe entière (par groupes de 2) ou en demi-classe individuellement. Enfin, un vidéo-projecteur interactif (V.P.I.) par classe est vivement souhaité par les enseignants ! Les classes ont déjà des branchements prévus à cet effet. Un courrier récapitulatif a été fait par M. Maignan, pour demander officiellement ce matériel à M. le Maire. La Municipalité accompagnera les enseignants dans ces demandes et dans la mesure de ses possibilités.

L'importance du travail avec des outils numériques est pointé : l'école est d'ailleurs une des 5 écoles du département sélectionnées pour des évaluations au niveau CM1 (plan ELAINE, sur l'utilisation des outils numériques dans les activités d'apprentissages). Par ailleurs, une dotation de 4 robots programmables a été faite à l'école.

Pour ce qui est du projet pédagogique qui remplace la classe de neige, le budget identique est bel est bien attribué (70 € par élève de CM, soit 5740 € cette année).

L'école est en attente du changement de banque pour le compte USEP.

◦ Travaux réalisés et à prévoir :

Des travaux ont été réalisés cet été : câblage réseau de toutes les classes, changement de la ligne téléphonique (ce qui est loin d'être parfait : l'école restait injoignable avant les vacances). Des aménagements ont été effectués depuis (installation d'un autocom). Les "petits" travaux d'entretien sont satisfaits rapidement, ce qui est appréciable. Les enseignants saluent la réactivité de la Mairie et la bonne volonté dans la réalisation des travaux et projets. D'autres demandes sont en attente (luminosité de la classe de Mme Harout...)

◦ Intervenants extérieurs :

L'école bénéficie des interventions de Dominique Brunet en musique et du club de handball de Bléré (pour le cycle 3). Ces interventions sont de qualité et appréciées de tous. L'accès au gymnase est un plus pour les élèves, qui s'habituent à ce type de local (important en vue du collège).

◦ Projets divers (classes et école) :

Présentation des grands axes du projet d'école 2018-2022 : axe 1 assurer l'acquisition des fondamentaux pour tous les élèves (Prendre en compte le contexte général dans lequel se déroule la scolarité des élèves, adapter les pratiques pédagogiques aux besoins des élèves), axe 2 agir sur le climat scolaire comme facteur de réussite (travailler autour de la justice

scolaire, prévenir le harcèlement et les violences, améliorer la qualité de vie à l'école), axe 3 engager une dynamique territoriale renouvelée, soutenir les territoires les plus fragiles (permettre aux écoles d'être des lieux de vie des territoires).

La classe de neige n'est pas reconduite cette année. Il n'est pas dit qu'une classe découverte (à la neige ou ailleurs) n'ait pas lieu un jour, mais elle ne sera pas forcément réservée aux classes de CM. Il ne faut pas oublier que les classes découvertes, les sorties scolaires ou les fêtes d'école se font selon la volonté des enseignants et doivent obéir à un projet pédagogique précis. Le budget à rassembler est aussi un élément à prendre en compte.

Néanmoins, d'autres projets auront bel et bien lieu ! Au niveau de l'école : travail en lecture/écriture, avec la réalisation d'un livre, rencontre avec un conteur, un auteur et/ou illustrateur, participation aux cérémonies patriotiques... Une randonnée pédestre est prévue au printemps...

CP : attente de réponse pour des projets avec la communauté de communes.

CE 1 et CE2 : travail sur la nuit, en lecture, écriture, science, arts visuels...

CM1 et CM2 : intervention SNCF, atelier culinaire, « grosse sortie », Maison du Souvenir à Maillé (CM2), sortie vélo ?...

Mme Masveyraud attire l'attention sur des entreprises locales qui travaillent sur le tri des déchets et le recyclage.

◦ Accueil périscolaire, cantine :

Un échange le plus régulier possible a lieu entre l'école et le périscolaire. Un projet de "fête de l'enfance" / kermesse a germé et devrait se concrétiser le vendredi 15 mai (journée de la famille) après l'école. Une rencontre entre les enseignants, le club loisirs et culture, la municipalité et des parents volontaires aura lieu au mois de janvier pour préparer la manifestation.

◦ Questions diverses :

Une question est posée quant au harcèlement scolaire (« Qu'est-il mis en place contre le harcèlement scolaire à l'école d'Athée-sur-Cher ? »). Aucun cas n'a été signalé cette année. Si cela devait se produire, la situation serait gérée au cas par cas. Les enseignants sont vigilants et seront réactifs. Néanmoins, si une prévention a lieu au sein de chaque classe, une action d'envergure n'est pas envisagée pour le moment. Il ne s'agit pas de déclencher des craintes particulières (il arrive parfois que cela se produise, notamment pour les CM2 avant l'entrée au collège : il n'y a pas lieu de leur faire croire que c'est Chicago !).

Evaluations de CP et CE1 : Les résultats sont à analyser au niveau de l'école, en liaison avec les collègues de maternelle, et pas en comparaison avec ce qui peut être annoncé sur le plan national. Il s'agit d'un outil à destination des enseignants. Les parents auront une restitution individuelle des résultats (le 15 novembre pour les CP et le 19 pour les CE1) et pourront bien sûr échanger avec les enseignantes au fil de l'année.

- Est-il normal que nous ne puissions pas communiquer téléphoniquement avec l'école ? Qu'est-il prévu pour que le téléphone fonctionne ? L'installation d'une ligne très haut débit n'est-elle pas envisageable ? Réponse donnée dans l'ordre du jour : les aménagements effectués durant les vacances devraient permettre un contact téléphonique avec l'extérieur. La messagerie électronique fonctionne correctement. Il ne faut pas hésiter à l'utiliser.

- Qu'en est-il de l'étude de la fermeture de l'espace entre l'école et la cantine ? C'est un espace public, avec une utilisation ciblée (école, club). Voir néanmoins pour un affichage contre le tabac.

- Est-il prévu des travaux d'isolation dans l'école (changement des fenêtres) ? Une étude est menée sur le chauffage par pompe à chaleur par géothermie, l'isolation serait à faire au préalable. Des études et chiffrages sont à prévoir. Il s'agit de projets sur un long terme. La fenêtre extérieure du bureau du directeur prend l'eau et ne s'ouvre que difficilement.

- Les travaux prévus pour l'escalier de secours de la classe de Mme HAROUT ont-ils été faits ? Interrogation quant au compte rendu de la commission de sécurité, jamais reçu, ni par l'école ni par la mairie.

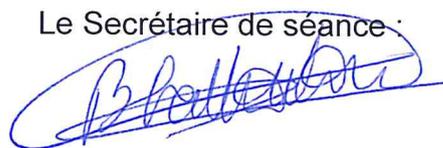
- Des tapis dans l'entrée des toilettes devaient être installés, cela a-t-il été fait ? Non, mais cela va l'être.

- Le projet de classe de neige sera-t-il de nouveau d'actualité ? Réponse donnée dans l'ordre du jour.

- Dates des prochains conseils d'école : mardi 11 février et mardi 23 juin, à 18h00.

Fait à Athée-sur-Cher , le 5 novembre 2019

Le Secrétaire de séance :



Le Président du Conseil d'École



J.-B. MAIGNAN



Ecole Elémentaire Germaine Renault

Chemin des Dames

37270 ATHEE-SUR-CHER

Tél.: 02.47.50.68.51

ec-athee-sur-cher@ac-orleans-tours.fr